



GATINEAU

Étude du BUDGET 2026

Recommandations

Service des finances

Conseil municipal | 1^{er} au 5 décembre 2025

Recommandations

Ordre des recommandations



- 1) Recommandations en lien avec le Plan d'investissements - volet maintien 2026-2030
 - a) Enveloppes détaillées
- 2) Plan d'investissements - volet maintien 2026-2030
- 3) Demandes des élus
- 4) Bloc D
- 5) Recommandations en lien avec la proposition budgétaire 2026
 - a) Plan triennal des effectifs
 - b) Améliorations de services
 - c) Gouvernance du développement économique
- 6) Proposition budgétaire 2026

Recommandations en lien avec le Plan d'investissements - volet maintien 2026-2030

Recommandations en lien avec le plan d'investissements – volet maintien 2026-2030

Enveloppes détaillées



BUDGET-2026-001 (CP-FIN-2025-027)

Le Comité exécutif recommande au Conseil l'application de la nouvelle approche de gestion des enveloppes pour les enveloppes suivantes:

- Réfection du réseau routier et pavage du réseau local;
- Trottoirs manquants et bonifications;
- Programme de réfection d'aqueduc et d'égout;
- Plan d'investissements communautaires (PIC);

et rendre effective cette approche dès l'adoption du Plan d'investissement – Volet maintien 2026-2028. Cette nouvelle approche sera également applicable aux enveloppes des années antérieures.

Plan d'investissements - volet maintien 2026-2030

Plan d'investissements – volet maintien 2026-2030



BUDGET-2026-002 (CP-FIN-2025-018)

Le Comité recommande au conseil d'atteindre le niveau requis de 236 M\$ par année (qui constitue un minimum sur la base de coûts constants, et qui devra être indexé pour tenir compte de l'inflation et du vieillissement des actifs) en haussant graduellement le montant global de ses investissements annuels sur la durée du prochain PFLT. (REC no 1)

Pour le budget 2026, cette recommandation tel que formulée par le comité se traduit par la hausse des investissements en maintien équivalent à un pourcent du compte de taxes, financée par la dette.

Plan d'investissements – volet maintien 2026-2030 (suite)



BUDGET-2026-003 (CP-FIN-2025-019)

Le comité exécutif recommande au conseil:

- D'adopter au Bloc D, une enveloppe de 1 440 000 \$ au PIVM 2026 pour la bonification de l'enveloppe des trottoirs manquants (inclus l'ajout d'un montant de 500 000 \$ supplémentaire par rapport au PIVM 2025 pour l'année 2026).
- De déplacer le projet suivant prévu initialement au PIVM à même la liste des projets du Bloc D à être priorisés par le conseil :
 - Bonification de l'enveloppe des trottoirs manquants (enveloppes des années 2027 à 2030 : 500 000 \$ additionnel par année transféré)

Plan d'investissements – volet maintien 2026-2030 (suite)



BUDGET-2026-004 (CP-FIN-2025-020)

Le comité exécutif recommande au conseil de reprioriser un montant de 11 389 000 \$ provenant de sommes accumulées dans divers projets des PIVM antérieurs afin d'utiliser les fonds libérés pour financer le PIVM 2026-2030.

BUDGET-2026-005 (CP-FIN-2025-021)

Le comité exécutif recommande au conseil d'approprier des fonds totaux de 23 970 000 \$, pour les années 2026 à 2030, provenant de la réserve cycle de vie pour financer des travaux de réfection d'infrastructures identifiées comme faisant partie de la réserve cycle de vie.

BUDGET-2026-006 (CP-FIN-2025-022)

Le comité exécutif recommande au conseil de financer la construction du second écocentre - secteur ouest par les redevances de développement, les redevances du PGMR (projets en cours) et par la tarification GMR. Les montants révisés au PIVM sont les suivants : 18 600 000 \$ pour 2026 et 800 000 \$ pour l'année 2027.

Plan d'investissements – volet maintien 2026-2030 (suite)



BUDGET-2026-007 (CP-FIN-2025-023)

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter la dette pour financer le remplacement de véhicules en fin de vie reliés au premier Schéma de couverture de risque en incendie, soit 538 000 \$ en 2026 pour donner suite aux nouvelles normes exigées du gouvernement du Québec et conformément au plan financier à long terme 2023-2032.

BUDGET-2026-008 (CP-FIN-2025-024)

Le comité exécutif recommande au conseil de bonifier l'enveloppe de la TECQ de l'année 2029 de 1 699 000 \$ à la suite d'une révision du montage financier et à y inclure le financement provenant de la subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour permettre de poursuivre la réalisation des travaux prévus sur le chemin Pink et le boulevard La Vérendrye pour une somme de 70 425 000 \$, soit 40 175 000 \$ en 2026 et 30 250 000 \$ en 2027.

Plan d'investissements – volet maintien 2026-2030 (suite)



BUDGET-2026-009 (CP-FIN-2025-025)

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter le financement par emprunt de 2 800 000 \$ pour l'année 2026 et de 9 800 000 \$ par année à partir de l'année 2027 à la suite de la diminution du financement comptant attribué au Plan d'investissements – volet maintien.

Plan d'investissements – volet maintien 2026-2030 (suite)



BUDGET-2026-010 (CP-FIN-2025-026)

Le comité exécutif recommande au conseil l'adoption du Plan d'investissements 2026-2030 – volet maintien tel que présenté.

BUDGET-2026-010.1 (mandat proposé par le CE)

Mandater l'administration à élaborer un plan pour obtenir et installer davantage de radars photo aux abords des écoles et d'allouer l'entièreté des revenus associés au financement des mesures de modération de la circulation, afin de refléter l'intention d'abaissement du seuil à 5 km/h au-dessus de la vitesse permise à la Politique sur les mesures de modération de la circulation.

BUDGET-2026-010.2 (mandat proposé par le CE)

Mandater la présidence du Chantier sur les infrastructures de réaliser, en collaboration avec la direction générale, une analyse territoriale des investissements dans les infrastructures.

Demandes des élus

Demandes des élus



BUDGET-2026-011 (CP-DG-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d'approuver l'ensemble des recommandations telles que formulées précédemment.

Bloc D

(ajout de mandats)

BUDGET-2026-026 (mandat proposé par le CE)

Mandater l'administration à présenter au CE au début 2026 une analyse détaillée de l'application de la politique des rues conviviales pour les projets prévus au PIVM 2026-2030 et ceux inscrits au Plan directeur du réseau cyclable, dont l'état du financement, toutes sources confondues; ainsi qu'une analyse des coûts d'opportunité liés à l'obtention d'aide financière au développement des transports actifs, pour les mêmes projets.

BUDGET-2026-027 (mandat proposé par le CE)

Mandater l'administration à ajouter le projet de l'aréna deux glaces de l'Est dans la liste des dossiers d'opportunité afin d'entamer le travail avec les partenaires potentiels, poursuivre la vigie sur les subventions possibles et travailler le montage financier permettant de faire avancer le projet et déposer un dossier d'opportunité en 2026

Recommandations en lien avec la proposition budgétaire 2026

Plan triennal des effectifs

Recommandations en lien avec la proposition budgétaire 2026 Plan triennal des effectifs



BUDGET-2026-012 (CP-RH-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter au budget 2026 un montant de 1 400 000 \$ pour le plan triennal des effectifs, de 775 000 \$ pour la création des postes au plan effectif policier et de 204 000 \$ pour la création des postes du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

Amélioration de services Programme de soutien aux organismes culturels

Recommandations en lien avec la proposition budgétaire 2026

Amélioration de services – Programme de soutien aux organismes culturels



BUDGET-2026-013 (CP-SACL-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil de consolider de 428 500 \$ le budget annuel du PSOC en y intégrant en permanence les sommes des budgets d'opération du SACL et des politiques culturelles et du patrimoine utilisées pour bonifier le Programme.

BUDGET-2026-014 (CP-SACL-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à inclure une bonification financière de 300 000 \$ pour l'année 2026.

Recommandations en lien avec la proposition budgétaire 2026

Amélioration de services – Programme de soutien aux organismes culturels



BUDGET-2026-015 (CP-SACL-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir les bonifications de 110 000 \$ pour l'année 2027 et de 240 000 \$ pour l'année 2028, conditionnellement à l'approbation du financement lors des études budgétaires 2027 et 2028.

BUDGET-2026-015.1 (Amendement proposé par M. Carrière / M. Korhonen)

Autoriser le trésorier à prévoir les bonifications de 110 000 \$ pour l'année 2027 et de 240 000 \$ pour l'année 2028, conditionnellement à l'approbation du financement lors des études budgétaires 2027 et 2028 et mandater l'administration à faire une analyse complète de l'ensemble des organismes qui reçoivent du financement via le PSOC afin d'en réduire le nombre pour offrir un soutien financier plus important à un moins grand nombre d'organismes dans le but de soutenir la croissance des ceux qui seront retenus.

Gouvernance du développement économique

Recommandations en lien avec la proposition budgétaire 2026

Gouvernance du développement économique



BUDGET-2026-016 (CP-SDE-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser l'inscription d'une somme récurrente de 150 000\$ au budget de fonctionnement à partir de 2026, afin de soutenir la mise en œuvre et le déploiement de la nouvelle structure organisationnelle.

BUDGET-2026-016.1 (ajout proposé par M. Chénier / Mme Bélisle)

Considérant le vieillissement de plusieurs parcs industriels à Gatineau, la faiblesse de l'activité industrielle et la nécessité d'accroître l'attractivité économique de la Ville; considérant l'importance de moderniser les infrastructures, les aménagements et l'offre de services; il est proposé d'amender le budget 2026 afin de mandater l'administration à développer une stratégie de redéveloppement des parcs industriels, visant la revitalisation des sites existants, l'attraction de nouvelles entreprises afin de donner un élan à l'activité industrielle.

Recommandations en lien avec la proposition budgétaire 2026

Gouvernance du développement économique (suite)



BUDGET-2026-017 (CP-SDE-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d'approuver la répartition de l'actif net de la Corporation ID Gatineau de la manière suivante:

- Un montant de 1 975 000\$ soit conservé par ID Gatineau afin de maintenir les fonds nécessaires à la réalisation de son mandat et des besoins de la transition;
- Le solde de l'actif net, dont le montant exact sera déterminé à la suite de la clôture des états financiers au 31 décembre, soit retourné à la Ville de Gatineau.

BUDGET-2026-018 (CP-SDE-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil que les sommes retournées à la Ville de Gatineau à la suite de la répartition de l'actif net d'ID Gatineau soient affectées à la réserve de développement économique.

Proposition budgétaire 2026

Proposition budgétaire 2026



BUDGET-2026-019 (CP-FIN-2025-011)

Le comité exécutif recommande au conseil de décréter une hausse de taxes pour les opérations de la municipalité de 4,0 % pour la catégorie non résidentielle et de 3,0 % pour toutes les autres catégories.

BUDGET-2026-020 (CP-FIN-2025-012)

Le comité exécutif recommande au conseil d'utiliser 1 465 000 \$ du fonds d'initiative – en lien avec le plan climat pour financer la bonification du plan climat.

BUDGET-2026-021 (CP-FIN-2025-013)

Le comité exécutif recommande au conseil de mettre fin à l'initiative – acquisition de terrains.

Proposition budgétaire 2026 (suite)



BUDGET-2026-022 (CP-FIN-2025-014)

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter les droits de mutation pour les tranches d'imposition de 500 001 \$ à 750 000 \$ de 1,5% à 3% et de 750 001 \$ à 1 M\$ de 2,5% à 3%.

BUDGET-2026-022.1 (amendement proposé M. Korhonen / M. Lessard)

Le comité exécutif recommande d'augmenter les droits de mutation pour les tranches d'imposition de 500 001 \$ à 750 000 \$ de 1,5% à 3% et de 750 001 \$ à 1 M\$ de 2,5% à 3% et de permettre aux acheteurs de biens immobiliers de répartir en quatre versements le paiement de leur droit de mutation.

BUDGET-2026-022.2 (amendement proposé Mme Bélisle / Mme Bourgeois)

Considérant l'avis d'experts en courtage immobilier, selon lequel une hausse abrupte ralentirait les ventes et rarifierait l'inventaire, il est proposé d'adopter une augmentation progressive de 0,5 % par an sur trois ans (1,5%), sur la tranche d'imposition de 500 001\$ à 750 000\$ afin de limiter la pression sur les prix et le marché.

Proposition budgétaire 2026 (suite)



BUDGET-2026-022.3 (amendement proposé Mme Bélisle / Mme Bourgeois)

Considérant l'objectif d'alléger la pression financière sur les acheteurs d'une maison, il est proposé d'amender la réglementation afin de permettre le paiement de la taxe de mutation en quatre versements sur 12 mois, à l'instar des modalités applicables aux taxes foncières à partir de 2026.

Proposition budgétaire 2026 (suite)



BUDGET-2026-023 (CP-FIN-2025-015)

Le comité exécutif recommande au conseil de hausser le tarif des matières résiduelles de 174,61 \$ à 178,83 \$.

Proposition budgétaire 2026 (suite)



BUDGET-2026-024 (CP-FIN-2025-015)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telles que proposées.

BUDGET-2026-024.1 (amendement proposé par M. Lessard / M. Carrière)

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telles que proposées à l'exception des éléments suivants :

- La tarification pour les cours d'activité physique (15 ans et plus seulement) qui sera maintenue à 8,00 \$
- La tarification des activités en libre participation – enfant et aînés qui sera maintenue à 5,50 \$.
- L'abolition de la tarification pour les frais administratifs de 3,45 \$ pour paiement de taxes municipales au comptoir.

Ces modifications entraînent une baisse de revenus attendus de 79 500 \$ qui sera compensé par une hausse plus prononcée de la tarification de l'accès tarifé au rôle de taxation qui passera de 27,50 \$ à 60,00 \$ au lieu de 50,00 \$ tel que recommandé initialement.

Proposition budgétaire 2026 (suite)



BUDGET-2026-024.2 (amendement proposé par Mme Bourgeois / M. Chénier)

Considérant que les frais de 3,45 \$ exigés pour le paiement d'une facture au comptoir constituent des frais supplémentaires pour les citoyens n'ayant pas accès aux services numériques, notamment les aînés et les ménages vulnérables, il est proposé d'amender le budget 2026 afin d'abolir ces frais, dans un souci d'équité, d'accessibilité aux services municipaux et de réduction de la pression financière.

BUDGET-2026-024.3 (amendement proposé par Mme Bourgeois / M. Chénier)

Considérant la récurrence des fausses alarmes et les coûts opérationnels qu'elles génèrent pour les services municipaux, il est proposé d'amender la réglementation afin de majorer de 100 % la quatrième amende pour une fausse alarme, faisant passer celle-ci de 250 \$ à 500 \$, dans un objectif de responsabilisation et d'efficacité.

Proposition budgétaire 2026 (suite)



BUDGET-2026-024.4 (amendement proposé par Mme Bourgeois / M. Chénier)

Considérant la nécessité de réaliser des économies d'échelle; considérant que la Salle Odysée bénéficie d'une reconnaissance provinciale soutenue pour l'excellence de sa gestion et de sa programmation; considérant que la salle Desjardins, opérée par un OBNL, jouant un rôle structurant et apprécié dans l'est de la Ville; il est proposé de mandater le Service des arts et de la culture afin d'analyser le transfert de la gestion des salles de spectacle municipales, incluant les impacts financiers, organisationnels et culturels.

BUDGET-2026-024.5 (amendement proposé par M. Chénier / Mme Bourgeois)

Considérant l'absence de normes de service pour l'analyse des avant-projets en construction et les pratiques en vigueur comme à la Ville d'Ottawa, il est proposé d'adopter des délais garantis, incluant un échéancier maximal de 12 mois, au-delà duquel une pénalité pourrait s'appliquer et être déduite du coût lié à l'émission du permis.

Proposition budgétaire 2026 (suite)



BUDGET-2026-025 (CP-FIN-2025-017)

Le comité exécutif recommande au conseil d'accepter le budget 2026.

BUDGET-2026-025.1 (mandat proposé par le CE)

Confier au comité des finances le mandat de suivre les chantiers d'optimisation budgétaires mis en place avec la direction générale et faire rapport au comité exécutif en cours d'année 2026 en vue de la préparation budgétaire 2027.

BUDGET-2026-025.2 (ajout proposé par Mme Bélisle / M. Chénier)

Considérant que la redevance de développement a été mise en réserve en raison de poursuites actuellement devant les tribunaux, tel que mentionné mercredi par M. Moran; considérant qu'il est prudent de s'inspirer de cette approche de précaution; il est proposé de mandater l'administration afin de mettre également en réserve les revenus liés à la taxe sur le stationnement, celle-ci faisant aussi l'objet de 5 recours judiciaires, dans un objectif de prudence financière et de saine gestion.

Proposition budgétaire 2026 (suite)



BUDGET-2026-025.3 (ajout proposé par Mme Bourgeois / Mme Bélisle)

Considérant la hausse des enjeux liés à l'itinérance et leurs répercussions sur les milieux de vie; considérant la nécessité de maintenir les budgets municipaux dédiés à l'itinérance; il est proposé de transférer des sommes afin de renforcer les interventions en sécurité et en salubrité dans les quartiers. L'opposition s'engage à appuyer le Conseil dans des démarches claires et soutenues afin que le gouvernement du Québec prenne pleinement ses responsabilités dans son champ de compétence, pendant que la Ville assume sans équivoque les siennes.

Fin de la présentation